

L'époque approche où, d'après les stipulations du traité de réciprocité entre Sa Majesté et les *Etats-Unis d'Amérique*, peut être donné l'avis pour mettre fin à son opération, à l'option de l'une et de l'autre des parties. Je n'ai pas manqué de donner toute mon attention au sujet de ce traité, et des grands intérêts qu'il affecte.

On appellera votre attention à des mesures destinées, au moyen d'améliorations dans notre système actuel de communication intérieure par eau, à attirer dans la voie du *St. Laurent* une part plus considérable que celle dont nous avons joui jusqu'à présent, dans le commerce important et rapidement croissant des lacs de l'Ouest.

On vous invitera aussi à considérer l'opportunité de pourvoir à l'amélioration des canaux construits pour surmonter les obstacles naturels à la navigation de la rivière des *Outaouais*, de manière à accélérer grandement, à ce que l'on croit, et cela sans encourir une forte dépense, le développement de l'immense et riche territoire arrosé par cette noble rivière et ses tributaires.

Des empêchements imprévus ont retardé l'étude de la route du chemin de fer proposé entre cette province et les sœurs colonies de la *Nouvelle-Ecosse* et du *Nouveau-Brunswick*. Des mesures ont cependant été prises qui, je l'espère, conduiront à l'accomplissement de cette opération préliminaire, dont le résultat mettra toutes les parties intéressées en état de se former une idée plus satisfaisante qu'on ne le peut faire à présent, du coût et de la praticabilité de l'entreprise proposée.

L'état de la vaste région située au nord-ouest des parties habitées de la province devient une question de jour en jour plus intéressante.

J'ai cru devoir entrer en correspondance avec le gouvernement impérial, dans la vue de déterminer d'une manière précise les frontières du *Canada* dans cette direction.

Une pareille délimitation de frontière doit être le préliminaire de toute action ultérieure concernant les vastes étendues de terre dans cette région appartenant au *Canada*, qui ne sont pas encore sous l'opération de notre système politique et municipal.

La construction des édifices publics à *Ottawa*, depuis la reprise des travaux le printemps dernier, a été poursuivie avec tant d'activité, que je me suis cru justifié de notifier aux officiers du service civil l'intention d'y transférer prochainement le siège du gouvernement, conformément au choix fait par Sa Majesté de cette cité pour être la future capitale du *Canada*.

Les découvertes de mines d'or et d'autres minéraux de valeur en cette province, récemment faites et qui ont excité l'attention générale, semblent appeler l'attention du législateur, tant pour ce qui regarde un développement plus systématique et plus parfait de nos richesses minérales, que pour ce qui concerne les droits réciproques du public et des particuliers qui s'y rapportent.

Je vous suggérerais aussi l'opportunité d'adopter des dispositions législatives pour assurer un système d'enquête plus efficace à l'égard de naufrages qui arrivent sur les côtes maritimes de la province ou dans les environs, ainsi qu'à l'égard de pareils désastres qui quoique arrivant ailleurs, peuvent, d'après la nature des circonstances qui les accompagnent, paraître de nature à affecter la réputation de notre service maritime.

Il a été passé un nouveau contrat pour le transport de la maille transatlantique par vaisseaux à vapeur, à des conditions qui seront soumises à votre considération, et qu'on trouvera, je le crois, réunir l'efficacité, l'économie et la sûreté.

J'attirerais encore votre attention sur l'état des lois existantes à l'égard des élections parlementaires, des débiteurs en faillite et insolubles,—de l'administration de la justice,—de l'encouragement de l'agriculture et des pêcheries,—de l'enregistrement des titres des propriétés, et de l'octroi des brevets d'invention.

*Messieurs de l'Assemblée Législative :*

On mettra devant vous les comptes publics de l'année dernière, ainsi que le budget des subsides requis pour l'année courante.

Vous trouverez que dans la préparation de ce budget l'on a eu particulièrement en vue l'économie.

Je me réjouis de pouvoir vous annoncer que le revenu de l'année dernière a considérablement excédé l'estimation qui vous en fut soumise pendant la dernière session, tandis que la dépense totale pour le service public de l'année a été moindre que l'estimation qui en avait été faite.